



Feu vert pour la douane numérique

Le Conseil national a décidé que l'Administration fédérale des douanes entrerait dans l'ère numérique, avec le programme DaziT, une décision dont economiesuisse se félicite. Un pas attendu depuis longtemps qui renforce la compétitivité de l'économie suisse et soutient nos entreprises.

Pour son programme DaziT, le Conseil fédéral demande au Parlement un crédit de 393 millions de francs au total pour renouveler les technologies de l'information et de la communication de l'Administration fédérale des douanes (AFD). Ce programme prévoit de numériser l'intégralité des procédures douanières d'ici à 2026.

Alléger les charges administratives des entreprises suisses

Le programme DaziT met en place des procédures douanières numériques efficaces et modernes. Les entreprises exportatrices et importatrices indigènes attendent depuis des années une telle modernisation. En effet, les systèmes actuels sont hétérogènes, obsolètes et coûteux. La modernisation des procédures renforce la compétitivité de la Suisse : les charges administratives des entreprises indigènes pour les importations et exportations de marchandises sont estimées à 500 millions de francs par an. Grâce au programme DaziT, ces coûts réglementaires pourraient être réduits de 125 millions de francs environ.

Saisir les opportunités offertes par la numérisation

Le dédouanement numérique renferme un grand potentiel d'amélioration sur le plan de l'efficacité. Le programme DaziT utilise ce potentiel et permet à la Suisse de suivre le rythme au vu du développement des standards européens et internationaux. Le projet induira également des processus plus efficaces au sein de l'AFD et des baisses de coûts à moyen terme.

economiesuisse et ses membres continuent de s'engager afin que les procédures numériques liées à l'importation, à l'exportation et au transit de marchandises soient mises en œuvre en priorité et dans l'intérêt de l'économie. Ils suivent étroitement le projet et collaborent avec l'AFD en vue d'améliorer les processus du transport de marchandises.

Infrastructures performantes



Mettre à disposition des infrastructures performantes et autofinancées est une tâche commune de l'État et de l'économie.